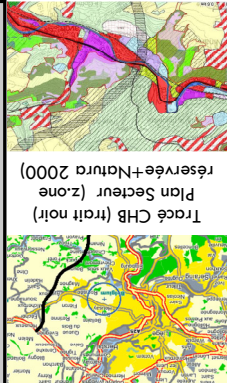


3) Le PUM (Plan Urbain de Mobilité de Liège) devrait être bientôt finalisé. Il doit reprendre toutes les idées directrices pour améliorer la mobilité des prochaines décennies en région liégeoise. CHB y figure comme une donnée de départ, malgré le gel du gouvernement ! Le Ministre en charge a entendu nos griefs : le PUM devra aussi étudier la mobilité « sans CHB »... Mieux, la firme TRANSTITEC ne reconnaît plus la nécessité de l'autoroute CHB et un accord politique serait

1) Le projet CHB est « gelé » par le Gouvernement **actuel** (PS-cdH-Ecolo); les procédures d'expropriation sont abandonnées... **Premier pas vers la Victoire ?**  
 2) La Commission Européenne, suite à la plainte de notre avocat, a sommé le **prédécent** gouvernement (PS-cdH) de s'expliquer sur des procédures irrégulières. Suite au « gel » du projet, la Commission a suspendu ses questions ...  
 Et donc, **pas d'avis rendu !**

Les 3 DANGERS « CHB » ...

- Autoroute « gelée ». Mais que se passe-t-il avec la zone de réservation et avec NATURA 2000 ?
- Plan Urbain de Mobilité : que va-t-on faire de CHB qui a été imposé comme acquis de départ?
- Quel Gouvernement en 2014, avec qui et quoi pour CHB ?



Toutes ces actions ont permis d'obtenir le report, puis le gel de CHB. Cela représente pour nous un coût important. D'ici fin mars, il nous faut trouver près de 3.000 EURO pour régler nos frais d'avocat en retard. Nous avons besoin **maintenant** de votre aide et votre soutien.  
 (voir au verso, notre **appel financier** et invitation à notre **Assemblée Générale** du 26 mars 2013)

intervenu entre le Ministre Henry et les Bourgmestres de Liège et de Chaudfontaine : une simple route, si elle est nécessaire, pourrait suffire ! Quand le PUM sera-t-il rendu public dans sa forme définitive? Avec quelle liaison CHB, pour quels besoins et quand? Avant les élections, et quel **futur** gouvernement ? **Incertitudes !**  
 4) En justice, avec notre avocat, nous avons obtenu la condamnation du DAR (Décret d'Autorisations Régionales les de la Région Wallonne). Ce décret était très dangereux pour nous citoyens à qui il enlevait des possibilités de recours devant la Cour Constitutionnelle.  
 5) NATURA 2000 est un réseau européen de zones naturelles protégées. Nous avons œuvré pour la protection des zones identifiées dans la Basse vallée de la Vesdre. La « zone de réservation de CHB » et ses alentours ont été exclus à cause du projet CHB. Les compensations accordées semblent à présent perdues. Va-t-on abandonner la protection de ce patrimoine naturel de la région liégeoise ? Nous continuons à y veiller!

**Confusion et incertitudes !**

**GROUPEMENT CEREXHE-HEUSEUX/BEAUFAYS**



A.S.B.L. Groupement Cerexhe-Heuseux Beaufays  
 Siège social : 55, rue des Grosses Pierres, 4052 BEAUFAYS  
 Contact : 04 368 70 71 - E-mail : groupementchb@yahoo.fr  
 web : www.groupementchb.com  
 DEZSA : 068 2220469-69 - BIC : OKCCBEBB - IBAN : BE71 0682 2204 6969

Vous êtes cordialement invités à notre

**Assemblée Générale de l'asbl  
 « GROUPEMENT CHB »**

**Mardi 26 mars 2013 - 20h**  
 Présentation des comptes, de la situation et de nos actions, questions et réponses.

LA BROUCK-TROOZ, Salle du Home FASSOTTE  
 Rue la Brouck-Campagne, 2, 4870 TROOZ

Nous faisons appel à vos

**Cotisations 2013 et DONS  
 (3.000 € à trouver d'urgence!)**

Compte BE71 0682 2204 6969  
 asbl Groupement CHB - Contact : 04/368 70 71

(membre sympathisant: jusque 25 € - membre protecteur: de 25 € à 125 € - membre d'honneur: à partir de 125 €)



**L'autoroute CHB (Cerexhe-Heuseux / Beaufays) ???**

**« Mais que font-ils? » !!!**  
 Situation confuse ... Abandon incertain ...

Notre association « Groupement CHB asbl » vous explique, et appelle à votre aide urgente ...

D'avance grand merci. Ed. resp. : Fr. Falisse, Beaufays